



# Programme de l'intervention

## CONSEIL : Diagnostic ergonomique

### Organisation

**Durée :** 1 heure

**Mode d'organisation :** Mixte

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Direction, personnels d'encadrement, équipes RH, référents prévention



#### **Description**

Cette mission vous accompagne dans la réalisation d'un diagnostic ergonomique. Elle combine analyse terrain et méthode scientifique pour évaluer vos postes, réduire les TMS et co-construire un plan d'action pragmatique.

#### **Objectifs de la mission :**

- ☐ Identifier les facteurs ergonomiques impactant la santé et la performance
- ☐ Proposer des solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail
- ☐ Contribuer à la réduction de l'absentéisme et à l'amélioration de la qualité de service

#### **Description de la mission :**

A titre d'exemple, cette mission peut se dérouler de la manière suivante :

**Titre de la mission :** Diagnostic Ergonomique Approfondi pour l'Amélioration des Conditions de Travail et de la Performance

**Contexte et justification :** Face aux enjeux de santé au travail, de performance opérationnelle et de fidélisation des agents, l'organisation souhaite évaluer et optimiser ses environnements de travail. Un diagnostic ergonomique est essentiel pour identifier les risques, prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS), et améliorer l'efficacité des processus, contribuant ainsi à un impact positif sur la santé des agents, la réduction de l'absentéisme et l'amélioration de la qualité de service.

#### **Objectifs spécifiques de la mission :**

- ☐ Analyser les postes de travail et les situations d'activité pour identifier les contraintes physiques, cognitives et organisationnelles
- ☐ Évaluer l'adéquation entre les exigences du travail, les outils, l'environnement et les capacités des agents
- ☐ Formuler des préconisations d'amélioration concrètes et adaptées aux spécificités de l'organisation
- ☐ Sensibiliser les équipes aux principes de l'ergonomie et aux bonnes pratiques
- 1. Périmètre de la mission : La mission couvrira les services ou départements désignés par la direction générale, les équipes RH, santé au travail ou une équipe spécifique (ex: service accueil, service administratif, plateforme téléphonique). Elle inclura l'analyse des postes de travail, des flux d'activités, de l'organisation du travail et de l'environnement physique et psychosocial.
- 2. Livrables Attendus :
  - ☐ Rapport de diagnostic ergonomique détaillé





- Plan d'action et de préconisations hiérarchisées
- Présentation des résultats et des recommandations
- Supports de sensibilisation (si inclus dans le périmètre)

**Approche méthodologique et déroulé type de la mission :**

- **Cadrage avec l'organisation**
  - Définition précise des objectifs, du périmètre et du calendrier
  - Identification des interlocuteurs clés et des ressources disponibles
  - Présentation de la démarche aux parties prenantes
- **Phase d'analyse et d'observation**
  - Observations in situ des situations de travail réelles
  - Entretiens individuels et collectifs avec les agents et l'encadrement
  - Analyse documentaire (données d'absentéisme, accidents du travail, fiches de poste)
  - Utilisation de grilles d'analyse ergonomique structurées
  - Analyse de situations apportées par les participants
- **Phase d'analyse et de diagnostic**
  - Traitement et analyse des données collectées
  - Identification des facteurs de risques ergonomiques et de leurs impacts
  - Élaboration de scénarios d'amélioration
  - Groupe de travail avec les acteurs internes pour valider les constats
- **Phase de préconisations et plan d'action**
  - Développement de préconisations concrètes, hiérarchisées et réalistes
  - Élaboration d'un plan d'action collectif avec des indicateurs de suivi
  - Présentation et discussion des préconisations avec les parties prenantes
- **Restitution et clôture**
  - Présentation du rapport final et du plan d'action
  - Échanges et validation avec la direction et les équipes concernées
  - Définition des modalités de suivi et d'accompagnement post-mission
- **Rôles et Responsabilités**
  - **Organisation cliente** : Fournir l'accès aux informations et aux sites, désigner un interlocuteur projet, mobiliser les équipes pour les entretiens et observations, valider les étapes clés.
  - **Consultant** : Mener le diagnostic, analyser les données, élaborer les préconisations, animer les ateliers, rédiger les livrables, assurer la restitution.
- **Indicateurs de Succès (KPIs)**
  - Taux de mise en œuvre des préconisations
  - Évolution du taux d'absentéisme lié aux TMS/RPS
  - Évolution des indicateurs de qualité de vie au travail (sondages internes)
  - Amélioration perçue des conditions de travail par les agents
  - Réduction des plaintes ou incidents liés à l'ergonomie
  - Gain de productivité ou d'efficacité mesurable

Cette mission sera réussie si les préconisations ergonomiques sont mises en œuvre, entraînant une amélioration mesurable du bien-être des agents, une diminution de l'absentéisme et une optimisation des processus de travail.



## **Modalités pédagogiques**

**Format d'animation : Mixte**



### ***Moyens et supports pédagogiques***

La prestation de conseil s'appuie sur une méthodologie éprouvée, adaptée à la thématique d'accompagnement et aux besoins identifiés avec le commanditaire.